

DEMANDE : DE RECONNAISSANCE DU STATUT DE RÉFUGIÉ POUR ENFANT(S) MINEUR(S)
NÉ(S) EN BELGIQUE DE PARENTS RECONNUS RÉFUGIÉS

Numéro du dossier CGRA :

Numéro S.P. :

Renvoyez ce formulaire dûment complété, daté et signé au CGRA :

Par la poste Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides
Helpdesk réfugiés reconnus et apatrides
Boulevard du Roi Albert II, n° 26A
1000 Bruxelles

Par fax 02 205 52 01

Par e-mail CGRA-CGVS.Documents@ibz.fgov.be

Le Helpdesk réfugiés reconnus et apatrides est ouvert de 8h30 à 10h.

Le soussigné (1):

Nom, prénom :

Lieu et date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Et la soussignée (2):

Nom, prénom :

Lieu et date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

**Demandant/demande la reconnaissance de la qualité de réfugié pour son/ses/leur(s)
enfant(s) mineur(s) d'âge :**

1.

Lieu et date de naissance :

2.

Lieu et date de naissance :

3.

Lieu et date de naissance :

Nom et signature du père (1) :

Nom et signature de la mère (2)

.....

.....

Date :, lieu :

Avec légalisation de la (des) signature(s) de la (des) personnes(s) qui a (ont) **signé** à la commune **devant l'officier d'état civil** :

La légalisation :

Le Helpdesk réfugiés reconnus et apatrides traitera la présente demande dans les meilleurs délais et enverra le document demandé à l'adresse indiquée ci-dessus.

→ Ajoutez une copie récente du (des) certificat(s) de naissance de l'enfant/des enfants.

→ Joindre une copie du titre de séjour du ou des parent(s) de l'enfant/des enfants.

→ Pour les réfugiés reconnus avant le 14.02.2003 : joindre une copie de la carte de réfugié.